



## AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance des citoyens-nes de la commune de Goesdorf qu'une séance publique du conseil communal aura lieu

**Vendredi, le 27 mars 2026 à 14.00 heures.**

Cette réunion se déroulera dans la salle de séance de la maison communale à L-9653 Goesdorf, 1, Op der Driicht.

### Séance publique

#### **Ordre du jour**

- 1. Création d'une commission consultative dans le contexte du RENLA (régime du logement abordable) avec fixation des critères d'éligibilité et introduction d'un règlement d'ordre interne**
- 2. Transaction(s) immobilière(s)**
- 3. Modification(s) budgétaire(s) 2026**
- 4. Décision(s) du conseil communal en matière de droit de préemption**
- 5. Décision(s) à prendre sur des lotissements de terrains sis dans un PAP-QE**
- 6. Règlement(s) temporaire(s) de la circulation**
- 7. Demande(s) de subside**
- 8. Titres de recettes**
- 9. Communications du collège des bourgmestre et échevins / Divers**

### Huis clos

#### **Ordre du jour**

- 1. Demande de réduction du service provisoire d'un fonctionnaire communal**
- 2. Nomination définitive d'un fonctionnaire communal**

Goesdorf, le 19 mars 2026.

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,

Le Bourgmestre,  
(s.) Jean-Paul MATHAY

le Secrétaire communal,  
(s.) Paul MERGEN

---

*En vertu des dispositions de l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le présent avis est publié par voie d'affiches apposées dans la commune de manière usuelle ainsi que sur le site internet de la commune de Goesdorf ([www.goesdorf.lu](http://www.goesdorf.lu)).*